



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 16/12/2025

ID : 057-245700695-20251205-D2025_181_SI-AR

DECISION 2025-181

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de services « Mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un parking P+R à Hettange-Grande » est conclu avec la Société d'Ingénierie Mosellane - 57070 Metz, pour un taux de rémunération de 3,60 %, soit pour un forfait de rémunération provisoire de 198 000,00 € H.T soit 237 600,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 5 décembre 2025

Le Président
Michel PAQUET

